

# LA PAYE DU PERSONNEL NON MEDICAL

**TARIF 2024**  
**1.720 € TTC**  
**PAR AGENT**

**DUREE**  
**4 jours**  
**(9 h -17 h)**

## OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Améliorer ses connaissances et/ou acquérir les bases méthodologiques en matière de rémunération dans le secteur public
- Etablir des bulletins de paye dans le secteur public

## METHODOLOGIE

Apports théoriques - Cas pratiques  
- Retours d'expérience et échanges  
de pratiques

Sujets et corrigés des exercices réalisés  
en cours de formation accessibles via  
l'espace client

Remise d'un support de cours en version  
papier et/ou accessible via l'espace client

## PUBLIC CONCERNE

- Tout personnel affecté dans un service paye

## PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour  
participer à la formation.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

 12 personnes maximum

## PROGRAMME



### LES GRANDS PRINCIPES DE LA REMUNERATION

- Le droit à rémunération (principe du service fait)
- La protection de la rémunération
- La prescription en matière de rémunération (dette de l'Administration ou sommes indûment perçues par l'agent)

### LES ELEMENTS POSITIFS DU BULLETIN DE PAYE

#### Pour les Personnels Titulaires, Stagiaires et Contractuels de Droit Public

- Le Traitement de Base Indiciaire (TBI)
- Cas Particuliers : temps partiel, temps non complet
- Le complément de traitement indiciaire (suite au Ségur de la Santé)
- L'Indemnité de Résidence (réforme en cours)
- Le Supplément Familial de Traitement (SFT)
- Les primes et indemnités
- Les avantages en nature
- La formation (Etudes promotionnelles, CFP)
- L'indemnisation des déplacements
- Les variations de la rémunération

#### Pour les Personnels Contractuels de Droit Privé

- Base de Rémunération : le S.M.I.C
- Les contrats aidés : l'exemple des PEC
- Les contrats d'apprentissage

### LES ELEMENTS NEGATIFS DU BULLETIN DE PAYE

#### Les retenues obligatoires

- La C.S.G & R.D.S
- L'Assurance Maladie et L'Assurance Vieillesse – CNRACL – IRCANTEC - RAFP

### Les autres retenues

- Mutuelle, retraite Complémentaire
- Les repas au Restaurant du Personnel
- Les prêts C.G.O.S, Crédit Municipal...
- Les créances, prescriptions et recouvrement

### Les charges patronales

- Les cotisations URSSAF
- L'Assurance Maladie, Allocations Familiales, Vieillesse
- Le F.N.A.L et la Taxe sur les transports
- L'Accident de travail
- La Contribution Solidarité Autonomie
- La retraite : CNRACL, IRCANTEC, ATI, RAFP, ...
- La Contribution Chômage (le cas échéant)
- Le F.E.H
- Le C.G.O.S et le CESU
- L'A.N.F.H
- La Taxe sur les Salaires
- Les cas d'exonération de charges

### LES INCIDENTS DE PAYE

- Le calcul des IJSS
- La rémunération des agents en congé pour raison de santé
- L'indemnisation du chômage
- Le décès d'un fonctionnaire

### LE CYCLE DE LA PAYE

- Les étapes (saisie des informations, calcul, prélèvement à la source, mandatement)
- Le pilotage de la masse salariale (notions)



## SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation